

**PARUTION INTERNET
SITE CONSEIL NATIONAL**

www.actify.fr

N/REF.: 5465/VA.CB/ACTIF L'AIR DU TEMPS SARL V/REF.:

Montpellier, le 4 février 2025

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION
D'UN FONDS DE COMMERCE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE**

Activité : Restaurant, vente à emporter, vente de produits régionaux.

Enseigne : *L'AIR DU TEMPS.*

Adresse : 17, Place du Faubourg - 12270 NAJAC.

Descriptif : Fonds de commerce de restaurant exploité à Najac dans l'Aveyron.

Le loyer mensuel s'élève à 700,00 €. Le bail se poursuit par tacite reconduction.

Dépôt des offres : Les offres devront être transmises, par écrit exclusivement, en 3 exemplaires auprès du Liquidateur judiciaire, avant la date limite, **soit le lundi 17/03/2025** le cachet de la poste faisant foi. La cession projetée intervenant dans les conditions de l'article L.644-2 du Code de commerce.

Les candidats acquéreurs sont informés que les offres déposées doivent être fermes, définitives, et dépourvues de toute condition suspensive.

En garantie du prix offert, les candidats acquéreurs doivent consigner par chèque de banque entre les mains du Liquidateur judiciaire 10 % du montant de l'offre, et communiquer une attestation bancaire justifiant de la disponibilité des fonds à première demande en vue de l'acquisition projetée.

Par ailleurs les candidats acquéreurs doivent prendre l'engagement de rentrer en jouissance du fonds cédé dès l'acceptation de l'offre par le liquidateur judiciaire (ce qui impliquera de verser l'entier prix de vente, de payer les loyers et d'assurer le fonds cédé à compter de cette date, sous la réserve de l'éventuel droit de préemption).

En sus du prix offert, les candidats acquéreurs sont informés qu'ils devront prendre à leur charge les frais de rédaction de l'acte de vente.

Me Vincent AUSSEL.